

Compte rendu
Réunion du bureau du Conseil de Quartier Faubourg Montmartre
Mercredi 2 février 2022
distanciel

Présents : Meriem BETINA, Sarah DERMAN, Olivier LAMBERT, Philippe LOEB, Bruno SASSON, Laetitia VIALLE, Christine DE LA NOUE, Ariane LEMIEUX, Jacqueline LELIEVRE, Alexis GOVCIYAN, Delphine CARON.

Excusés : Thierry DURAND, Marie-Tiphaine FRANCOIS-DAINVILLE, Thierry LA FRAGETTE.

Invitées : Sylvie MANAC'H, directrice de la YMCA Paris et Aska MONTY, responsable mécénat, collecte de fonds et partenariats, Association UCJF/JG

1) Intervention de Mme Manac'h, directrice de la YMCA Paris

Le YMCA est propriétaire de son local depuis 130 ans, c'est un bâtiment historique du quartier qui fait 3500 m². Ses activités sont à caractère social. Une trentaine d'associations sont présentes et offrent des activités variées et très accessibles. Comme par exemple des initiations au rugby pour les enfants de 2 à 6 ans et aussi un club de bridge avec un public senior. La diversité des publics est très importante. Enjeu de mixité sociale par l'accès à la culture et au sport avec un objectif de mélanger les générations et les origines sociales.

Le YMCA s'auto finance grâce à de la location événementiel (notamment du gymnase qui est la plus vieille salle de basket au monde), ce qui permet de financer les activités philanthropiques et ne touche aucune subvention.

Le YMCA comprend un foyer qui accueille une quarantaine de jeunes âgés de 18 à 35 ans qui démarrent une activité ; un centre d'activité associatif (activités culture, sport et enseignement), ainsi que le Théâtre de Trévis (260 places) et dont la programmation est assez éclectique.

Le projet de rénovation est valorisé à hauteur de 8 000 000 €. Le démarrage des travaux est prévu pour l'été 2022 et la réouverture du centre est programmée en 2023 (le permis de construire va être déposé dans les jours qui viennent). 4 000 000 € sont prêtés par les banques (ce qui montre l'aura du YMCA), le projet déposé dans le cadre du budget participatif est estimé à 500 000 €. D'autres donateurs financent le projet de rénovation tels que la Fondation du patrimoine avec la Française des jeux et des grandes Fédérations de basket.

Le projet déposé au Budget Participatif a pour objectif d'accroître la capacité d'accueil des lieux mais aussi le rendre accessible (mise aux normes).

L. VIALLE souligne la difficulté d'identifier le catalogue des activités. S. MANAC'H précise que pendant l'année de fermeture, le catalogue des offres sera revu. Une réflexion sera engagée sur le panel d'offre pour préparer la réouverture.

S. MANAC'H va envoyer la présentation du projet à D. CARON qui la relaira auprès des membres. Dans un premier temps, les membres qui le souhaitent peuvent visiter les lieux. Les équipes du YMCA et le conseil de quartier vont réfléchir ensemble à la façon de promouvoir le projet auprès des habitants du 9^e (particulièrement pendant la période du vote qui aura lieu en septembre). Il semble que des habitants aient eu des difficultés à voter en ligne. Est-il envisageable qu'une urne soit installée dans le YMCA (sur certaine plage horaire identifiée) ?

A. GOVCIYAN souligne la dimension parisienne du projet car le YMCA est un lieu emblématique.

Note post-réunion : les urnes du budget participatif sont uniquement installées dans des lieux publics.

2) Présentation du bilan des Conseils de quartier

Le Bilan des conseils de quartier a été présenté au conseil d'arrondissement du 9^e le lundi 24 janvier par M. Jean-Pierre PLAGNARD, adjoint au Maire en charge du réseau associatif, de la participation des citoyens à la vie démocratique locale, du logement et du cadre de vie.

Ce document est disponible sur le site de la Mairie du 9^e à la rubrique [Tout savoir sur les conseils de quartier](#) ou en cliquant sur ce lien : [Bilan des CQ 2021](#).

Les membres s'interrogent sur la durée de report des reliquats du budget d'investissement et aimeraient connaître précisément le montant mis à leur disposition afin d'étudier des pistes d'investissement.

Note post-réunion : le budget d'investissement mis à la disposition du CQ est d'un montant de 14 926 € (reliquat 2021+budget 2022).

Voici quelques exemples : radars pédagogiques, boîtes à livres (demandés par les enfants du Conseil Municipal des enfants), cendriers de rues, etc.

O. LAMBERT et S. DERMAN vont réfléchir sur ce sujet.

3) Évènements et projets 2022

3.1 Fête de quartier

A. LEMIEUX, M-T. FRANCOIS-DAINVILLE et P. ZIDI font partie du groupe de travail créé pour réfléchir à l'organisation d'une fête de quartier.

- Organisation d'un marché éphémère de producteurs locaux. Première étape pour montrer que la création d'un marché alimentaire de week-end est indispensable.
- Fête de quartier rue Trévis à la rentrée
- Vide-grenier rue Bleue

Le groupe de travail doit identifier des périodes et des dates pour ces évènements. D. CARON va envoyer une « fiche évènement » aux trois porteuses de projets pour les aider à lister les besoins logistiques de ces évènements.

3.2 Vœu

A. GOVCIYAN présente aux membres le vœu qui réitère le besoin urgent de création d'un marché alimentaire de week-end rue Sainte Cécile. Ce vœu sera présenté au Conseil d'arrondissement du 14 mars puis au conseil de Paris.

D. CARON enverra le vœu aux membres quand il sera définitif.

4) Modalités de participation du conseil de quartier au dispositif Groupes de partenariats opérationnels (GPO) et organisation de remontées d'informations sur les questions de sécurité et de tranquillité publique dans le quartier

A. GOVCIYAN propose de consacrer à chaque réunion du conseil de quartier un temps d'échange autour des questions relatives à la tranquillité publique pour ensuite les faire remonter au commissaire afin de rentrer dans une logique participative.

L. VIALLE propose de travailler sur un document avec les grandes thématiques de sécurité et de tranquillité publique et de le partager avec les membres.

5) Retour sur la visioconférence publique sur le projet d'aménagement de développement durable (PADD)

D. CARON va renvoyer le support de présentation de la réunion publique du mardi 25 janvier ainsi qu'une vidéo explicative des questions relatives au PLU bioclimatique. Une concertation publique est ouverte jusqu'au 1^e avril sur [Idée. Paris](#).

7) Prochaines réunions de bureau

Afin d'avoir une meilleure visibilité à l'année des réunions de bureau, voici le calendrier pour le 1^{er} semestre 2022. Les réunions se tiendront à la Mairie du 9^e ou en distanciel de 19h à 21h :

- Mercredi 9 mars
- Lundi 4 avril
- Jeudi 12 mai
- Mercredi 8 juin